

Union Départementale des Premiers Secours de la Somme

U.D.P.S. 80 - 7 SQUARE YOURI GAGARINE - 80450 CAMON http://www.udps80.com - contact@udps80.com - Tél : 0.811.380.180

ENFANCE ET PREMIERS SECOURS

E.P.S.

Public visé:

La formation **Enfance et Premiers Secours,** d'une durée de 4 heures, est ouverte à toute personne (à partir de 10 ans). Notamment au personnel de crèches, Protection Maternelle Infantile, assistantes maternelles, baby-sitters, parents, grands-parents qui sont confrontés aux atteintes particulières des enfants et nourrissons.

Cette formation est ouverte y compris aux Personnes en Situation d'Handicap (P.S.H.).

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les participants à la prévention des accidents domestiques et de la vie courante et propose un apprentissage des gestes de premiers secours de l'enfant et du nourrisson.

Prérequis :

Aucun.

Description:

Accueil et présentation de la formation des participants.

Puis à l'issue, les participants seront agir sur les situations/thèmes suivants :

- Protection et Accident de la vie courante ;
- L'Alerte :
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger :
- Les situations à risques du quotidien ;
- Réagir face à la fièvre, les convulsions ou le spasme du sanglot ;
- La mort inattendue du nourrisson ;
- L'enfant ou le nourrisson ne respire plus ;

Evaluations et clôture de la formation.

Modalités pédagogiques :

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés.

Moyens et supports pédagogiques :

Une salle dégagée permettant le déploiement des matériels pédagogiques spécifiques et la réalisation des exercices pratiques.

Un aide-mémoire "Enfance et Premiers Secours" est mis à disposition de chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation et de suivi :

A l'issue de ce stage, une attestation de formation est délivrée aux stagiaires qui ont participé à toutes les parties de la formation.

Profil du / des Formateur(s) :

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques » ou du certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours » ou du certificat d'Aptitude Pédagogique « Sauveteur Secouriste du Travail », à jour de formation continue.

Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants. Elle est organisée pour un effectif maximum de **dix apprenants** pour un formateur.

Personne en Situation de Handicap:

Contactez notre référent « administratif, pédagogique et handicap » — monsieur BEAUVAIS Jonathan à **contact@udps80.com** ou au **0.811.380.180**.

Dernière mise à jour : 02/04/2024.